COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES SERVICES AUX FAMILLES



GUIDE

Je suis assistant·e maternel·le et j'accueille un·e stagiaire

J'accueille un·e stagiaire

Pourquoi ?

D'ici 2035, **plus d'un tiers des assistant·es maternel·les partiront à la retraite en Charente.**
Accueillir des stagiaires est essentiel pour **créer des vocations, valoriser le métier.** En effet, en tant qu'assistant·e maternel·le, je suis la personne la mieux placée pour transmettre les valeurs et la richesse de ce métier peu reconnu.
De plus, accueillir un·e stagiaire peut me permettre de prendre du recul, de **me questionner sur mes pratiques professionnelles** et ainsi de **m'affirmer dans mon positionnement professionnel.**
Accueillir un·e stagiaire c'est **s'enrichir du vécu et des expériences des un·es et des autres !**

le cadre réglementaire

L'article 3 de ***l'arrêté du 5 novembre 2018 relatif à la formation des assistants maternels et fixant le modèle de convention de stage prévu à l'article D. 421-44 du code de l'action sociale et des familles*** définit les conditions pour accueillir un·e stagiaire.

Les types de stages

En France, les stages sont autorisés **à partir de l'âge de 14 ans**.

- **les stages d'observation** : ils sont généralement réalisés en classe de **3ème** ou de **2nde** mais peuvent également concerner des **personnes en reconversion**. Ils constituent un **temps de découverte et d'observation du métier.**
- **Les stages de formation** : dans le cadre du **CAP AEPE**, les élèves doivent réaliser 16 semaines de périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) auprès de professionnel·les qui accueillent des enfants de 0 - 3 ans.



Je peux être sollicité·e par d'autres formations petite enfance mais je dois m'assurer que je suis légitime à encadrer le/la stagiaire au regard du diplôme visé et que les objectifs de stage attendus pourront être réalisés par le/la stagiaire.

Mon rôle de tuteur·rice de stage

En acceptant ce rôle de tuteur·rice, je :

- **m'engage à avoir une disponibilité suffisante** pour consacrer du temps à l'observation du stagiaire ou à la formation pratique et à donner l'exemple des qualités professionnelles requises pour le métier d'assistant·e maternel·le.
- **adapte l'accueil** en fonction des objectifs définis par le/la stagiaire et l'organisme de formation.
- **communique, conseille, débriefe** avec le/la stagiaire et son enseignant·e.
- **fais part de mon avis professionnel** (évaluation intermédiaire et fin de stage).

Mes obligations de diplôme et d'expérience

	Stage d'observation	stagiaire en CAP AEPE
je suis titulaire d'un diplôme ou d'un titre au moins de niveau 3 dans la petite enfance	expérience d'accueil auprès des 0- 3 ans **d'au moins 3 ans**	expérience d'accueil auprès des 0- 3 ans **d'au moins 3 ans**
je ne suis pas titulaire d'un diplôme ou d'un titre au moins de niveau 3 dans la petite enfance	expérience d'accueil **en tant qu'AM d'au moins 3 ans**	expérience d'accueil auprès des 0- 3 ans **d'au moins 5 ans** et avoir validé : • soit UP1 du CAP PE • soit EP1 et EP3 du CAP AEPE

Mes démarches obligatoires pour accueillir un·e stagiaire

- j'ai une **assurance responsabilité civile professionnelle** prévoyant la présence d'un·e stagiaire.
- j'obtiens **l'accord écrit de tous les parents employeurs.**
- je signe **la convention de stage.**

Je prépare l'accueil d'un·e stagiaire

Entretien préalable avec le/la stagiaire

Je mets en place **un entretien téléphonique ou en présentiel** pour me présenter et faire connaissance avec le/la stagiaire. Ce moment est essentiel pour organiser les modalités logistiques de l'accueil comme les horaires de présence.

Cet échange me permet aussi d'**aborder les objectifs de stage** visés, **mes attentes et le cadre** que je fixe en tant que tuteur·rice (par exemple les pièces de la maison autorisées, l'usage du téléphone portable ...).

Je peux aussi remettre **ma charte d'accueil du stagiaire** si j'en ai une (exemple page 6), document qui rappelle les devoirs et les savoir-être de chacun.

La convention de stage

Ce document **encadre le stage** : il précise les **objectifs du stage**, **le temps de présence**, **les horaires**, **les déplacements**... La convention doit être **signée par l'ensemble des parties désignées avant le début du stage, et obligatoirement par les parents du/de la stagiaire mineur·e**. Y sont annexés :

- **un certificat médical** attestant qu'il/elle est à jour de ses vaccinations obligatoires et recommandées pour les professionnels de la petite enfance
- **une copie de l'attestation de responsabilité civile** couvrant le/la stagiaire pendant son stage.

L'organisme de formation peut être contacté en amont pour toute question.

J'informe de l'arrivée d'un·e stagiaire

Je **parle aux enfants** de l'arrivée d'une nouvelle personne et j'informe les familles des dates de présence (par une petite affiche préparée par le/la stagiaire, un mot dans le cahier de transmissions...).

J'informe par courrier ou par mail ma référente de secteur en PMI de mon projet d'accueillir un·e stagiaire.



Avant d'accepter d'accueillir un·e stagiaire, ***je me questionne*** *sur l'impact d'un tel accueil sur* ***ma fatigue*** *et sur* ***l'attention que je vais pouvoir lui consacrer.*** *Afin de me préserver ainsi que les enfants, je n'accueille qu'****un·e stagiaire à la fois*** *et* ***je limite le nombre d'accueils dans l'année****. Bref, je prends le temps de m'écouter avant de dire oui !!!*

J'exerce en Maison d'Assistant·es Maternel·les :

- **un·e seul·e AM est désignée comme tuteur·rice** de stage et doit être obligatoirement présent·e sur le temps d'accueil du/de la stagiaire.
- j'obtiens l'**accord écrit de tous les parents employeurs de la MAM.**

Accueillir un·e stagiaire en MAM doit être penser et accepter par le collectif d'AM. Le projet d'accueil ainsi que le règlement interne de la MAM peuvent être les outils permettant cette réflexion commune en fixant un cadre clair à l'accueil d'un·e stagiaire (combien de stagiaires dans l'année, qui accepte le rôle de tuteur·rice, la communication aux familles, la place de chacun·e....). Même si une seule personne est tuteur·rice, la transmission des valeurs professionnelles, les observations effectuées et le partage d'informations se feront au travers des pratiques de l'ensemble des AM de la MAM.

Modèle d'autorisation des parents employeurs pour l'accueil d'un·e stagiaire :

Monsieur et/ou Madame ....., parent·s de ....., autorise·nt la présence de Monsieur/Madame ....., stagiaire, auprès de Monsieur/Madame .....du ..... au .....

L'objectif de ce stage est l'observation des pratiques du métier d'assistant·e maternel·le.

Certains gestes pourront être réalisés sous le contrôle et la responsabilité de l'assistant·e maternel·le, à l'exclusion des soins corporels prodigués à l'enfant (toilette, change ....).

à ....., le .....

Signature :

Modèle d'une charte d'accueil entre un·e stagiaire et un·e tuteur·rice

Ce document est une proposition de savoir-être à adapter, compléter ou modifier selon les besoins et attentes.

Je suis stagiaire :

- je remets avant le début du stage à mon/ma tuteur·rice les documents nécessaires pour signer la convention. Et dès le début du stage je lui transmets les éléments (fiches, carnet, etc.) qui lui permettront de m'évaluer pendant et à la fin du stage.
- je respecte le cadre donné par mon/ma tuteur·rice : les activités que je peux réaliser, les règles de vie du domicile/ et ou de la MAM, l'usage du téléphone portable…
- je m'intéresse au travail quotidien de mon/ma tuteur·rice, à ses pratiques professionnelles, à ses valeurs éducatives et pédagogiques : j'observe, je lui pose des questions, je lui partage mes réflexions.
- je me présente aux familles et aux enfants : avec une affiche, oralement lors de la 1ère rencontre.
- je me mets à hauteur des enfants, je leur parle avec un vocabulaire adapté et je réponds à leurs besoins sans les anticiper et non aux miens (ex. du câlin).
- je suis sur un lieu de travail, j'évite toute familiarité avec les parents, les enfants, mon/ma tuteur·rice et les professionnel·les que je côtoie.
- je suis à l'écoute, disponible et intéressé·e.
- je suis ponctuel·le, je respecte les horaires définis dans la convention de stage et j'informe mon/ma tuteur·rice en cas de retard ou d'absence.
- je fais attention à mon hygiène personnelle (corporelle, lavage de mains, etc.) et je m'habille avec une tenue propre et adaptée au travail avec les bébés.
- je fais preuve de discrétion professionnelle : je ne donne aucune d'information sur les enfants et les familles accueillis.

Je suis tuteur·rice :

- j'informe le/la stagiaire des règles de vie de mon domicile/ de la MAM et je lui remets mon projet d'accueil/ le projet d'accueil commun, la charte et le règlement interne pour les MAM.
- j'informe les familles et enfants de l'arrivée d'un·e stagiaire.
- je me rends disponible pour répondre à ses questions et à ses observations et pour lui expliquer mon quotidien, ma pratique professionnelle et mes valeurs/ les valeurs communes au sein de la MAM.
- je prends le temps de verbaliser mes attentes, mes observations et d'accompagner le/la stagiaire à trouver sa place.
- je veille à ce que la présence du/de la stagiaire n'impacte le bien-être des enfants accueillis.
- je m'assure que le/la stagiaire respecte les règles d'hygiène et de sécurité préconisées et les règles de vie de mon domicile /ou de la MAM.
- j'offre un cadre de stage bienveillant, accueillant et enrichissant.
- je fais un point régulier avec lui/elle pour faciliter les échanges, redonner le cadre si nécessaire, valoriser ses points forts, fixer de nouveaux objectifs et/ou d'adapter sa posture.
- je m'engage à remplir les documents attendus par l'organisme de formation.

Pendant le stage

Quelles activités peut réaliser le/la stagiaire auprès des enfants ?

Le/la stagiaire a **un rôle d'observation**. Il/elle **ne pourra en aucun cas intervenir seul·e auprès des enfants** (qu'il s'agisse de jeux, des repas ou d'une promenade). **Prodiguer des soins corporels aux enfants lui est formellement interdit.**

Toutefois, **dans le cadre de stages de formation et sous supervision**, il/elle pourra accueillir les enfants, participer aux activités d'apprentissage et d'éveil, aux sorties et/ou assister aux activités proposées par le RPE.

J'instaure des temps d'échanges réguliers avec mon/ma stagiaire

Ces temps d'échanges peuvent prendre plusieurs formes :

- j'observe un **comportement inadapté, je reprends avec lui/elle dès que possible** (en évitant la présence des enfants ou en aparté discret).

- je prévois **un point régulier**, à la fin de chaque semaine par exemple où je partage mes observations, j'écoute ses ressentis et questionnements/ observations. Cela permet à chacun de se fixer de nouveaux objectifs et/ou d'adapter sa posture si cela est nécéssaire.

Je rencontre des difficultés dans cet accueil, vers qui me tourner ?

Je peux contacter :

1. l'organisme de formation du/de la stagiaire ;
2. ma référente de secteur en PMI ;
3. l'animatrice de mon Relais Petite Enfance de secteur.



*La personne que j'accueille est **en phase d'apprentissage** et la période de stage en milieu professionnel constitue **un temps fort de son parcours de formation** qui nécessite mon attention et mon écoute.*

Après le stage

Je fais le bilan

Le/la stagiaire m'a présenté dès le début du stage un document à remplir (soit au fur et à mesure, soit en fin de PFMP).
C'est donc le moment d'**évaluer si les objectifs de stage ont été atteints** par le/la stagiaire en m'appuyant sur les temps d'échanges réguliers que j'ai eus pendant toute la période de stage.

Ce bilan me permet de :

- **valoriser les points forts** ;
- **identifier les qualités professionnelles et relationnelles** mises en avant ;
- **signaler les points d'alerte**.

L'organisme de formation pourra prendra contact avec moi pour réaliser ce bilan ou pour recueillir mes observations.

Je partage

Etre tuteur·rice de stage est **une expérience** qui peut **m'enrichir, me valoriser dans mes pratiques et/ou me questionner** ...
Pouvoir **partager cette expérience auprès de mes pair·es** lors de regroupement en RPE, ou autre, peut inciter d'autres à tenter l'expérience mais également peut me permettre de confronter mon ressenti et mon vécu à d'autres qui auront eu le même rôle auprès d'un/une stagiaire.

Enfin, je peux également faire **un retour aux familles** qui auront été acteurs dans cet accueil en jouant le jeu à mes côtés. Ce partage peut enclencher des échanges constructifs sur ma posture professionnelle et **renforcer le lien de confiance avec eux en valorisant mes compétences**.

Ce document a été rédigé par le groupe de travail Valorisation des métiers de la Petite enfance du
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES SERVICES AUX FAMILLES
-CHARENTE-
qui s'est très largement appuyé sur le "Guide : Accueillir un·e stagiaire en tant qu'assistant·e maternel·le" élaboré par un collectif institutionnel du Pays de Fougères dans l'Ille et Villaine. Un grand merci à eux !

Crédit photo : ©Freepik // Imprimé par nos soins // mai 2026 // ne pas jeter sur la voie publique